



LA VIGIE

Journal de démocratie sociale DES ILES SAINT-PIERRE ET MIQUELON

ABONNEMENTS

Saint-Pierre — un an . . . 9 fr. 00

Union postale. — un an . . . 12 fr. 00

Direction Saint-Pierre

Rue JACQUES-CARTIER

INSERTIONS

Une à six lignes.	3 fr. 00
Réclames	0 fr. 50
Faits divers	1 fr. 00

La Pêche à la Baleine

AUX ILES ST-PIERRE & MIQUELON

Extrait du journal la « Dépêche Coloniale »

Notre article sur la pêche à la baleine et l'installation d'une usine à Miquelon a soulevé de la part d'un de nos lecteurs coloniaux de vives critiques et il nous reproche d'avoir imprudemment abordé un sujet fort délicat. A son avis, les objections formulées contre l'industrie de la baleine paraissent très sérieuses et, pour les détruire, il faut autre chose que les ratiocinades d'une « feuille de chou » de Saint-Pierre.

Notre correspondant nous communique, en même temps, une circulaire imprimée du Comité central des armateurs de France, qui résume toutes les théories et toutes les appréhensions des adversaires de l'industrie dont il s'agit.

La lecture de ce document, bien loin de modifier notre première opinion, nous permet, au contraire, de considérer avec stupéfaction combien facilement un spectre, agité d'une main hardie, peut tenir en haleine l'opinion publique et rendre hésitants les pouvoirs centraux. L'importance économique de la question est trop grande pour que nous hésitions à réfuter un à un les arguments de ceux qui s'intitulent « antibaleinards ». Nos renseignements, d'ailleurs, ont été puisés aux sources les plus sûres et les plus autorisées et il est loisible à tout le monde, avec un peu d'efforts et de peine, d'en contrôler l'exac-titude.

1^o « L'industrie de la baleine portera préjudice à celle de la morue, sur les points où l'on a établi des usines pour la préparation de l'huile de baleine, les divers appâts qui, de temps immémorial se rendaient chaque année dans les eaux avoisinantes, ont déserté ces eaux. Ce-

la tient à ce que les eaux sont contaminées et par le remorquage des baleines et par les détritus rejetés à la mer. »

Rien n'est plus inexact. Sur les points où se trouvent des baleineries, les appâts abondent. Tous les rapports du service des pêches de Terre-Neuve, plusieurs attestations de nos consuls à l'étranger, des déclarations des commandants de la marine ayant visité Terre-Neuve et l'Islande sont unanimes à reconnaître que la « boëtte » — pour employer l'expression locale — très capricieuse en elle-même, n'affectionne particulièrement ni ne déserte spécialement les havres et baies où fonctionnent des baleineries.

Un rapport établit notamment qu'à 100 mètres d'une usine, des harengs frais et gras ont été pêchés par brassées.

Il est vrai qu'on a vu quelquefois des appâts disparaître subitement de certains endroits où ils avaient accoutumé de venir frayer. Mais, cela est général aux endroits où il y a des usines comme à ceux où il n'y en a pas. Cet état de choses existait d'ailleurs avant l'installation des baleineries à Terre-Neuve et on le constate encore aujourd'hui sur les côtes de Saint-Pierre et Miquelon, dépourvues jusqu'à ce jour de toute usine similaire. Pourquoi la boëtte apparaît-elle là? Pourquoi a-t-elle déserté ici, pour y paraître quelques années plus tard? « Mystère! Mystère! » s'écriera un auteur bien connu. Nous croyons, quant à nous, qu'ils doivent obéir à une loi physique, peut-être aux influences du Gulf Stream. En aucun cas, leurs volontés de migration ne peuvent dépendre de l'installation d'une usine, car elles ne se manifestent pas seulement dans les environs de l'usine, mais encore sur tous les points du globe. Par contre, un très grand nombre de localités, possédant des baleineries depuis près de neuf ans, voient leur commerce de morues ou d'appâts augmenter de jour en jour et marcher côte à côte avec celui de l'huile de baleine.

Même en Norvège, où les procédés employés sont primitifs et où, par conséquent, les dangers de pollution des eaux sont susceptibles d'inquiéter à juste titre les armateurs et pêcheurs, plusieurs expertises de savants ont établi qu'il n'y a aucun rapport entre la diminution éventuelle de la morue et la fréquence croissante des croisières des vapeurs baleiniers. Aucune influence non plus d'une industrie sur l'autre; mais toutes les deux réunies concourent à l'accroissement de l'exportation et, par conséquent, de la fortune publique. A cet égard, nous donnerons un tableau très suggestif que nous avons pris des statistiques annuelles publiées à St-Jean de Terre-Neuve:

Exportations globales

1897-1898.....	5.226.933
1898-1899.....	6.936.315
1899-1900.....	8.627.576
1900-1901.....	8.359.978
1901-1902.....	9.552.524
1902-1903.....	9.976.504
1903-1904.....	10.381.897

Augmentation d'année en année

Pêche à la baleine

1902-1903.....	858
1903-1904.....	1.275

Augmentation d'année en année

Morues séches

1897-1898.....	3.230.928
1898-1899.....	4.445.031
1899-1900.....	5.453.538
1900-1901.....	5.171.910
1901-1902.....	5.509.728
1902-1903.....	5.633.072
1903-1904.....	5.943.063

Augmentation d'année en année

Harengs (boëtte)

1887...	149.120
1888...	253.658
1893...	227.288
1894...	244.882
1895...	131.293 (1)
1898...	102.072

(1) A remarquer cette diminution de près de la moitié du rendement moyen antérieur. En 1895, il n'y avait pas une seule usine à Terre-Neuve.



1899...	245. 929	(2)
1900...	201. 897	
1901...	233. 632	
1902...	361. 324	
1903...	456. 527	(3)
1904...	328. 630	

Huile de foie de morue

1897-1898...	14. 480	
1898-1899...	9. 759	
1899-1900...	8. 598	
1900-1901...	12. 710	
1901-1902...	11. 142	
1902-1903...	37. 240	
1903-1904...	482. 792	(4)

Huile de baleine

1897-1898...	4. 325	
1898-1899...	44. 439	
1899-1900...	34. 604	
1900-1901...	54. 221	
1901-1902...	112. 859	
1902-1903...	253. 372	
1903-1904...	297. 415	
Augmentation de	30. 000	0/0

Fanons de baleine

1897-1898...	200	
1898-1899...	4. 089	
1899-1900...	4. 814	
1900-1901...	43. 559	
1901-1902...	42. 285	
1902-1903...	36. 761	
1903-1904...	29. 557	

Augmentation

Produits de pêche

1902-1903...	7. 807. 971	
1903-1904...	9. 527. 859	

Augmentation

Ces chiffres, par eux-mêmes très eloquents, nous dispensent de combattre davantage l'assermentation tendant à dire que l'industrie de la baleine nuit à celle de la morue. Nous nous bornerons donc à démontrer que les eaux ne sont contaminées ni par le remorquage des baleines, ni par les détritus rejetés à la mer.

Il nous faudra, à ce propos, entrer dans les détails du fonctionnement de l'usine, et, bien entendu, l'usine dont nous donnerons la description est une de celles construites dernièrement à Terre-Neuve.

Elle semble avoir réalisé, par comparaison avec les exploitations déjà existantes en d'autres points du monde, telles que les côtes de Norvège ou d'Islande, un progrès immense dû, en grande partie, à l'ingéniosité d'un savant et habile chimiste américain, le docteur Rismuller résidant à Saint-Johns. Des expériences couronnées de succès lui ont permis, en effet, d'obtenir l'utilisation complète des baleines en produits vendables, c'est-à-dire qu'elles ont fait de cette industrie une source immense de richesse commerciale.

L'exploitation du cétacé comprend trois phases:

1^o Pêche;

(2) Augmentation de plus de la moitié, malgré le fonctionnement de plusieurs usines.

(3) Le rendement de la boette a quadruplé depuis qu'il y a 19 baleineries.

(4) Dix-neuf baleineries en 1904, ce qui n'a pas empêché la vente de l'huile de foie de morue d'augmenter de 1,500 0/0.

2^o Extraction de l'huile;
3^o Utilisation des résidus.

La Pêche s'effectue au moyen d'un vapour baleinier, en fer, qui perte à l'avant un mortier pour lancer le harpon destiné à atteindre l'animal. Ce harpon, lancé par un canon, est attaché à un long câble et muni d'un petit obus qui éclate lorsqu'il est entré dans le corps de la baleine. A ce moment, plusieurs tiges, couchées le long du harpon, s'ouvrent en parapluie et empêchent le câble de sortir du corps du cétacé. La baleine, une fois saisie, meurt presque instantanément, spectacle grandiose digne de ramener les mésolithes et les arrivistes au juste sentiment de la frivolité des choses humaines: *vanitas vanitatum omnia vanitas*. Grandeur sociale, grandeur morale ou grandeur physique, masse morte ou vivante, roi de la terre, des forêts ou de la mer, tout devient rien, tout tombe dans le néant, dès l'instant que l'heure du destin a sonné. Pas un râle, pas un soupir. A peine, une velleïté d'escapade, dernière manifestation de l'instinct de conservation, à peine quelques soubresauts, derniers vestiges de la force et de la liberté: et puis, voilà l'énorme et majestueux animal devenu l'île de Jules Verne, où l'on peut à loisir circuler, se promener, faire sa cuisine ou établir sa tente. Seulement, les pêcheurs baleiniers ne veulent en laisser pas le temps. Ils gonflent le cétacé le retournent sur le dos et le ramènent ainsi à l'usine, solidement amarré à l'arrière. Le long de la route, les goélettes et les « doris » peuvent être aiguillées en file indienne ou épargpillées en flottilles russes; aucun danger ne les atteint.

C'est un vapour ordinaire qui passe près d'eux, obéissant aveuglément à la main du timonier ou évoluant à perfection au milieu d'eux, grâce à sa forme svelte et affinée. Sa couleur blanche, ses vergues entrelacées de drisses jettent une note gaie dans cette solitude taciturne et les grands et petits pêcheurs saluent d'un hourra! joyeux le roi de la terre vainqueur du roi des mers.

Pauvre vaincu! ses fourches caudines seront un plancher en bois, long d'une trentaine de mètres et formant plan incliné à l'entrée de l'usine. Au-dessous de ce plancher, est disposé un canal destiné à recueillir toute matière liquide s'échappant de l'animal et la matière ainsi recueillie, jusqu'à la dernière goutte de sang, est dirigée vers la partie de l'usine fabriquant les phosphates.

Hissée sur le plancher, amarrée par la queue à l'aide d'un câble mû par un treuil à vapeur, la baleine livre sa tête au bourreau qui prend alors le nom de dépeceur. Le dépeçage consiste à extraire le gras de la baleine sous la peau, ainsi que des intestins et de la langue. Ce travail est toujours effectué par les mêmes hommes « flessers », travaillant à l'aide de couteaux spéciaux « blobers ». Le gras est détaché et soulevé en lanières longues de 12 à 13 mètres qui sont elles mêmes tranchées en morceaux de 3 à 5 mètres, puis hachées menées avant d'être déversées dans les godets d'un élévateur qui le jettera dans de grosses cuves où va se faire l'huile. Après plusieurs extractions successives d'huile, de qualité de moins en moins bonne et dans des cuves différentes, il ne reste plus au fond des récipients que des résidus d'ailleurs dirigés immédiatement vers le hangar à phosphate.

L' extraction de l'huile ne laisse donc aucun déchet retourner à la mer.

La-bas sur le plan incliné, le dépêçage continue. On étripe l'animal et on se timonne le corps au moyen de treuils, de hâches et de scies. Tous les fragments sont recueillis dans des cuves de même composition que les premières. Sous l'influence de la vapeur d'eau et d'agents chimiques spéciaux, connus seulement au docteur Rismuller, les fragments dégagent de l'huile aussi limpide que le gras de l'animal.

Maintenant c'est le tour de la fessure. Elle est jetée dans le canal d'écoulement sous le plancher et entraînée avec le sang du cétacé et tous les autres produits résiduaires dans des récipients placés sous le hangar aux phosphates. C'est là que se dégagent les émanations les plus fortes de l'usine. Or, si on compare à celles des établissements industriels de France ou de l'étranger, on serait en droit d'affirmer que dans les environs des abattoirs de Vaugirard, par exemple, l'odeur est plus pénétrante. C'est dire que les émanations des baleineries sont très supportables.

La fabrication des phosphates s'effectue par un mode de dessication dont le brevet d'invention appartient au docteur Rismuller et où la chaleur atteint 2,900° F.

Enfin en dernier lieu, les os et les fanons subissent la préparation ordinaire et sont séchés à l'air libre.

Ainsi traitée jusqu'au dernier atome, on peut dire que le docteur Rismuller a pleinement appliqué à la baleine les principes de Cuvier et que de ce fait il n'y a plus, comme autrefois, aucune contamination d'eau à craindre.

En résumé, la première affirmation des « antibaleinards » est démentie:

1^o Par les données des statistiques décennales;

2^o Par les progrès de la chimie moderne;

3^o Par les résultats des enquêtes officielles faites à Terre-Neuve, en Norvège, au Canada et en Zélande;

4^o Par les déclarations des savants tels que les professeurs Sars, le docteur Ibjorth, l'explorateur Nansen;

5^o Par les constatations personnelles des commandants de la marine, etc., etc.

2^o « Les Anglais et les Norvégiens sont vus dans l'obligation d'expulser cette industrie de Terre-Neuve et des côtes de la Norvège. »

Ce n'est pas vrai. Ils songent tout simplement à restreindre le nombre d'usines, de façon à empêcher les concurrences malencontreuses susceptibles de détruire l'industrie elle-même. Mais, cela ne les a pas empêchés d'augmenter le nombre d'usine d'année en année. Ainsi, il y avait à Terre-Neuve:

1 Usine en 1897.

5 Usines en 1902.

7 Usines en 1903.

14 Usines en 1904.

19 Usines en 1905.

Est ce là l'indice d'évitement? Il y a plus: faute de place à Terre-Neuve, les Anglais en font construire au Canada. Une usine y fonctionne déjà depuis huit ou dix mois et plusieurs autres sont en construction.

Nous reconnaissions que si à Terre-Neuve et au Canada l'industrie de la pêche à la baleine prospère il n'en est pas ainsi en Norvège. Mais cet état de choses dont *M. Gaudard de Vinci* a donné une description exacte et sincère dans l'*École Nouvelle* du 24 décembre 1904, est dû à des causes tout à fait différentes de celles invoquées par les adversaires français de l'industrie de la baleine. L'exemple de la Norvège ne saurait d'autant moins être invoqué que les poissons servant d'appâts dans ce pays sont des « loddes » qui n'ont ni les caprices ni les mœurs des capelans, des harengs et des encornets, seule boîte employée dans la région de Terre-Neuve et de Saint-Pierre et Miquelon.

A notre avis, Terre-Neuve seul, présentant les mêmes conditions climatériques, soumise à la même monoculture—si l'on peut ainsi dire—que les îles françaises voisines, doit être prise comme exemple dans l'espèce. Et la comparaison à cet égard est concluante.

Nous reviendrons ultérieurement sur les autres objections soulevées contre la création de cette industrie.

J. Monge.

à suivre

Suite des notes

POUR SERVIR À L'HISTOIRE

DES îLES ST-PIERRE ET MIQUELON

Mazier dit Popot. Régna pendant de longues années sur la municipalité St-Pierraise, grâce à l'aveuglement des électeurs séduits par sa faconde et quelque peu aussi, grâce à un système ingénieux découvert par lui et ayant pour résultat l'accaparement du suffrage universel.

Il faudrait un talent plus grand que le nôtre et de nombreux volumes pour relater tous les bienfaits dont il combla son peuple nous nous contenterons d'en citer quelques uns.

Pendant son règne il fit construire de ses propres deniers et en ciment armé le superbe édifice qui sert aux écoles communales. La population reconnaissante l'accepta de ses mains sans avoir l'indiscrétion de lui en demander le prix. Ce monument dont la solidité et l'imperméabilité défièrent les

siècles à venir est un modèle de confort et de luxe.

La ville de St-Pierre lui doit en outre les boulevards magnifiques, les fontaines publiques et les squares élégants qui font son orgueil et attirent les étrangers dans nos murs; ce résultat surprenant fut obtenu grâce à un emploi judicieux des fonds des contribuables et une sévère administration des deniers publics.

Il fit don à la ville de toutes les pioches, bougies et autres objets dont le service Municipal eut besoin, et fut accusé en échange d'avoir vendu ces mêmes objets à des prix déifiant ceux des usuriers les mieux cotés.

Il fit plusieurs héritages dont profita son pays natal.

Les pères du St-Esprit, considérés par ce grand citoyen comme un fléau durable, grâce à son omnipotence aller chercher un refuge au Canada.

Pour ramener le calme et la prospérité parmi la population égarée par les luttes électorales, il fonda un Journal intitulé le « Réveil St-Pierrais ». Grâce à cet organe de modération, il sut calmer les têtes les plus échauffées et bientôt le pays ne connut plus ces luttes énervantes qui sont sans profit pour personne.

Enfin ce grand inconnu eut la modestie de se retirer volontairement des affaires publiques pour laisser la place aux plus jeunes; les mauvaises langues de l'époque ne manquèrent pas de dire que c'était parce qu'il sentait tout crouler autour de lui.

Il fut assez honnête avant de partir pour payer de sa poche, trente huit mille et quelque cents francs de dettes contractées pour l'embellissement de la cité l'amélioration de nos rues et le service des eaux.

Si ses concitoyens furent envers lui d'une ingratitudine noire, le grand homme eut au moins la satisfaction de recevoir du Gouvernement de la République la croix d'honneur en récompense des nombreux services rendus à l'Administration locale, avec laquelle il fut constamment en désaccord.

Nous avons appris dernièrement qu'on doit élever par souscription, une statue au grand homme que fut Mazier.

Les plans définitifs de ce monument ne sont pas encore arrêtés mais nous connaissons les grandes lignes.

Sur le quai, en face de la Fontaine s'élèvera la statue en marbre blanc du bienfaiteur de St-Pierre.

Fierement campé sur une urne électorale éventrée, le chef couvert de son éternel chapeau melon, il tient d'une main une

pioche minaçante et de l'autre une bougie allumée; le soubassement porte, inscrits en lettres d'or, les principaux événements de ce règne à jamais célèbre.

(La somme recueillie n'étant pas encore suffisante, les personnes désireuses d'apporter leur obole à cette œuvre de réparation et de justice sont priées de l'envoyer au Bureau du Réveil St-Pierrais.

à suivre

Trop de zèle

Le « Réveil St-Pierrais » nous sert pour la troisième fois le plat des rogues du Winnifred, quand nous serons à dix nous ferons une croix.

En même temps ce journal fait une charge à fond de train contre notre estimable chef du service des douanes.

Il n'entre pas dans notre rôle de défendre ce fonctionnaire, mais nous ne serons démentis par personne lorsque nous affirmons que jusqu'à présent, la population n'a eu qu'à se louer de l'amabilité et des bons procédés de M. Larquière.

C'est pourquoi l'article du Réveil a été très mal vu par les commerçants. Il est en effet utile de rappeler que le Chef du service des douanes, avec qui nous avons des rapports journaliers, peut, tout en restant dans son droit strict, nous susciter à chaque instant des ennuis et causer ainsi un préjudice considérable au commerce déjà si éprouvé.

Dans cette affaire le Réveil se pose en redresseur de torts il semble vouloir dicter une ligne de conduite au chef du service des douanes.

Quelle présomption, quelle faute et quel égarement; on voit bien que le directeur de cette feuille qui tout probablement est l'auteur de ces divagations n'a pas souvent affaire à la douane, mais il ne craint pas d'embêter les autres, c'est dans son rôle, la prospérité du pays lui importe peu pourvu qu'il puisse assouvir ses vengeances personnelles.

Trop de zèle nuit, souvenez vous en Monsieur du Réveil et ne continuez pas ainsi à parler à tort et à travers: ou il pourrait vous en cuire.



Mesquineries

Avec sa plume d'oise le citoyen Daygrand, Président de la Chambre de Commerce annonce *purement et simplement* à M. Epaule, garçon de bureau de cette compagnie depuis 14 ans, qu'à partir du 1^{er} Juillet il n'aura plus besoin de ses services.

Il me paraît cependant équitable que lorsqu'on écrit à un vieux serviteur que l'on n'a plus besoin de ses services, on lui en explique au moins les motifs d'autant plus que personne n'ignore à St-Pierre que M. Epaule est un brave et loyal serviteur.

Il est vrai de dire que M. Daygrand se considère comme un trop grand personnage pour condescendre à donner des explications à un simple garçon de bureau.

N'a-t-on pas encore à la mémoire cette même façon d'agir vis à vis de M. Deminiac qui après 14 ans de fonctions comme secrétaire de la Chambre de Commerce, se vit un jour remplacé sans autre forme de procès et sans aucun motif.

Qui ignore encore que Monsieur A. L. père de 4 ou 5 enfants s'est vu également brutalement renvoyé de l'emploi qu'il occupait chez le citoyen Daygrand et ce, sans avis préalable et sans aucun motif.

Le pauvre L. qui était loin de s'attendre à un traitement pareil a été obligé de quitter femme et enfants et de prendre le chemin de l'exil.

Mais qu'est-ce que tout ce petit monde auprès de Monsieur Daygrand, Président de la Chambre de Commerce, bien peu de chose en vérité, cet homme est un farouche égoïste et pourvu qu'il ait bonne chère, bonne table et le reste, la misère des autres lui importe peu.

La vie est longue M. Daygrand, elle est pleine de vicissitudes et de déceptions, qui vous dit qu'un jour vous ne serez pas obligé de tendre la main à ceux que vous offrez et méprisez si maladroitement aujourd'hui; il n'y a que les montagnes qui ne se rencontrent pas, dit le proverbe.

Mieux vaudrait en finir et mettre un terme à ces vengeances mesquines qui ne sont d'aucun profit pour leurs auteurs.

Vas-y-voir

Toujours le Zazpiak Bat

Nous avons appris avec beaucoup de peine que le Conseil Municipal de St-Pierre en accordant l'autorisation de reconstruire le mur du jeu de pelote sur la *place de la Liberté* avait sciemment violé la loi.

Cette nouvelle stupéfiante nous a rendus rêveurs et en fouillant dans nos vieux souvenirs nous nous sommes rappelé avoir vu dans le midi de la France quantité de murs semblables solidement établis sur des *places publiques*.

Il faut croire que les municipalités de toutes ces communes sont fameusement ignorantes puisqu'elles ne connaissent pas non plus la LOI.

Le Réveil pourrait-il nous citer l'article de la LOI qui a été ainsi violé.

A chaque instant nous voyons que X a violé la loi, Y a tourné la loi, Z a fausse les rouages administratifs et ainsi de suite.

Pauvres rouages on sera obligé de les renvoyer à réparer, quant aux lois, elles doivent être en capitotade et il faudra, en faire d'autres, dût on pour cela créer de nouveaux impôts.

VILENIES

Il y a des gens qui se font un malin plaisir de dénaturer la vérité, ils le font naturellement, sans vergogne, rien ne les arrête, pas même la crainte de voir dévoiler leurs mensonges.

C'est ainsi que la vérité est faussée lorsqu'on écrit que c'est à la « Morue Française » qu'était consignée la goëlette anglaise dont le capitaine est allé tardivement faire son entrée en douane accompagné de qui de droit.

Nous connaissons la maison de Commerce chargée des affaires de cette goëlette et c'est probablement un de ses employés qui a fourni au Directeur du Réveil le renseignement reproduit dans ce journal.

S'il en est ainsi on peut dire que cette façon d'avoir de la reconnaissance pour un service rendu est tant soit peu malpropre.

NÉCROLOGIE

Deux vieilles familles St-Pierraises ont été éprouvées la semaine dernière par la

perte d'un de leurs membres.

C'est d'abord Mme V^e Larue enlevée à l'affection des siens à l'âge de 76 ans.

Mme Larue qui depuis longtemps, par suite de son état de santé, vivait très retirée et entourée de ses enfants, était la femme de l'ancien Directeur des Douanes de St-Pierre, et la mère de Monsieur Alexandre Larue, qui depuis de longues années occupe avec distinction une situation au bureau des douanes.

C'est ensuite Mme V^e Legranvillais qui disparaît à l'âge de 73 ans.

Tout le monde à St-Pierre connaît la physionomie souriante et l'air de bonté répandu sur les traits de cette brave et digne femme; elle tenait un petit magasin qu'elle sut faire prospérer grâce à un travail acharné et à un esprit d'ordre et d'économie bien entendus.

Qu'il soit permis à la « Vigie » d'offrir aux familles éprouvées ses plus sincères sentiments de condoléance

A vendre pour cause de départ

Ameublement de chambre à coucher, Service de table en porcelaine, Garniture de cheminée.

Occasion exceptionnelle

Une maison, sise rue des Miquelonais, mise à prix 6.000f. payables par annuités de 400 fr. pendant 15 ans sans intérêts.

S'adresser à P. M. Eon, à son domicile, ou à son bureau quai de la Roncière.

A VENDRE

Une bicyclette de dame et une bicyclette d'enfant.

S'adresser au bureau du Journal

Le Gérant Fernand Dotsabide

Imp. LA VIGIE